

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 18 FEVRIER 2020

L'An Deux Mille Vingt, le mardi dix-huit février à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur François DENISSIEUX.

Étaient présents : François DENISSIEUX, Jacques THOMAS, Michel JEANNOT, Patrick FIORINI, Olivier SUSINI, Virginie MAS, Christiane GUICHERD, Patricia MIQUET, Catherine GIORGI, Didier PIGNARD.

Excusés : Gérard EVANGELISTA, Michelle HUVET (pouvoir à Madame MIQUET), Hervé MASSARDIER, Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Monsieur DENISSIEUX).

Objet : Subventions aux associations intercommunales

Suite aux demandes des Associations Intercommunales et après la réunion de la Commission Associations du 5 février 2020, ses membres proposent les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2020
Académie du Kung Fu du Tigre Blanc Action spécifique : achat de médailles Trophée de Noël Investissement : Flyer et Sono pour Nuit des Arts Martiaux	159 € 200 € <i>Total : 359 €</i>
ASE Muroise Basket Fonctionnement Action spécifique : formation encadrants Action spécifique : achat de médailles Action spécifique : 60 ans du club Investissement : matériel de sonorisation Investissement : machin à hot-dog	14 000 € 1 000 € 500 € 3 500 € 350 € 450 € <i>Total : 19 800 €</i>
Association Sportive Mure Natation Fonctionnement Action spécifique : stage de préparation Investissement : matériel et bonnets	18 000 € 2 280 € 600 € <i>Total : 20 880 €</i>
Centre Arts Martiaux Fonctionnement	1 200 €
Collège Lachenal Séjour d'intégration à Aussois Voyage Londres Voyage Autriche Site médiéval de Guédelon Contes au collège Collège au cinéma Opéra théâtre Le Point du Jour Maison d'Izieu Atelier d'écriture à la médiathèque	2 800 € 1 000 € 1 000 € 600 € 400 € 100 € 200 € 500 € 400 €

Labellisation « génération 2024 »	
Collège Association Sportive Projet « fête de l'AS de fin d'année »	700 €
Danse Contemporaine Moderne Jazz Fonctionnement	1 750 €
Embellie Bulle Fonctionnement	600 €
Etoile Cycliste Muroise Fonctionnement Action spécifique : Ecole VTT Action spécifique : Trophée départemental du jeune vététiste Action spécifique : Stage VTT descente Action spécifique : Challenge murois Investissement : équipement de sécurité école VTT	700 € 800 € 400 € 1 000 € 600 € 600 € <i>Total : 4 100 €</i>
Fever CheerDance Murois Fonctionnement Action spécifique : IASF championnat du monde 2020	1 000 € 6 000 € <i>Total : 7 000 €</i>
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie Fonctionnement	200 €
Football Club Murois Fonctionnement	20 000 €
Foulée Muroise Fonctionnement Investissement : tee-shirt pour les 25 ans Action spécifique : achat de coupes et médailles	500 € 2 000 € 1 200 € <i>Total : 3 700 €</i>
Gymnastique Rythmique et Sportive Muroise Fonctionnement	2 000 €
Godillots sacs et montagne Action spécifique : formation encadrant	400 €
Pétanque muroise Investissement : équipements	900 €
Rugby Réel XV Fonctionnement	500 €
Scouts Action spécifique : camp d'été en Pologne	600 €
Tennis club Fonctionnement	3 800 €
Les Talents Locaux Fonctionnement	280 €
Maison Pour Tous Projet jeunesse Action culturelle	63 000 € 83 000 € <i>Total : 146 000 €</i>
TOTAL	242 569 €

M. THOMAS et Mme MAS ne participent pas au vote puisqu'ils sont dans des bureaux associatifs.

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** le montant total des subventions allouées pour 2020,

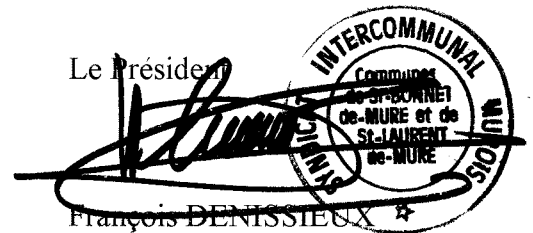
- **ATTRIBUE** les subventions telles que mentionnées ci-dessus,
- **RAPPELLE** que les subventions seront versées conformément au règlement général des aides en vigueur,
- **DIT** que ces subventions seront inscrites au Chapitre 65 compte 6574 du budget primitif 2020.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 20 février 2020

Le Président



FRANÇOIS DENISSIEUX

INTERCOMMUNAL
Communes
de SAINT-BONNET
de-MURE et de
SAINT-LAURENT
de-MURE